

Réunion du Comité Provincial Namurois tenue à Tabora le 22 octobre 2018.

SAISON 2018/2019 : P.V. N° 02/ 18-19.

Séance ouverte à 19H00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, P NOEL , S. VANCROUTSEN, B. VAN KERM , P. WINAND.

Excusés :

MM. J-C. OGER.

1. Approbation du dernier P.V. :

- Le PV n° 01 du 23/08/2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents du C.P.

2. Secrétariat :

- A l'heure actuelle la province compte 3573 joueurs, 3 joueurs individuels, 7 super division, 106 non joueurs, soit un total de 3689 joueurs. Cela représente une augmentation de 4 unités par rapport à la même période de la saison passée. Il faut attendre de voir si cette augmentation, qui n'est pas très significative pour l'instant, se confirme.
- Le secrétaire regrette que davantage de priorité ne soit donnée aux modifications demandées du programme de l'espace personnel réservé aux secrétaires et qui faciliterait leur tâche. Certaines ont été demandées de longue date et ne requièrent pas énormément de travail.

3. Trésorerie :

- Une liste des clubs qui n'ont pas réglé leur facture de début de saison de la province est publiée sur le site.
- La publicité des sponsors qui faisait partie du BO et de l'annuaire est remplacée par un encart publicitaire sur le site et feront partie du palmarès de fin de saison qui sera publié sur support papier.

4. Commission Technique des Jeunes Namurois

- La présidence de cette commission est confiée à M Pascal NOEL en remplacement de M Léon LIESENS, démissionnaire, mais qui en fera toujours partie.
- Un stage et une compétition en Champagne Ardenne ont été organisés.
- Internationaux des jeunes :
 - La participation est en baisse et il ne sera pas possible d'atteindre le nombre d'inscriptions souhaitées.

- La Ville de Namur a rencontré un problème avec la gérance de la cafétéria de Tabora qui ne sera pas disponible pour plusieurs semaines. Cela implique que nous devons assumer les repas du premier jour et la vente des boissons dans un local qui a été mis à notre disposition. Des contacts ont été pris avec un brasseur et un traiteur.
- Un appel sera fait aux bénévoles pour assurer toutes les taches supplémentaires.
- Il sera nécessaire de revoir la formule de participation à ces internationaux, de plus en plus de délégations sont incomplètes.
- En raison du cout élevé des réservations et des annulations, il ne sera plus fait appel à l'auberge de jeunesse.

5. Coupe de la province

- Il semble que certains clubs n'ont pas bien compris que les matches ne devaient pas nécessairement se jouer la semaine indiquée sur le tableau mais pouvaient être joués avant cette semaine butoir. Un rappel sera fait.

6. Commission des vétérans

- Réunion élargie de la CPNV le 3/10/2018 :
 - Nomination de Francis TREFOIS au sein de la Commission en remplacement de Bernard BOUSREZ, démissionnaire ;
- Rentrées satisfaisantes aux épreuves vétérans :
 - Epreuves officielles :
 - Critériums simples : 81 inscriptions sur 2 journées ;
 - Interclubs vétérans : 46 équipes inscrites ;
 - Epreuves amicales :
 - Challenge du « Sud » : Ping Mosan : 30 inscrits s/32 possibles ;
 - Challenge des « Cinq » : Moustier : 48 inscrits (complet) ;
- Tournoi international de GOTEBORG : du 2 au 4/11/2018 :
 - 3 représentants namurois seront présents (démarches diverses effectuées) ;
- Publicité des diverses épreuves :
 - Se trouvent sur le Site provincial namurois ;
- Décès d'André DEMONTE (Ermeton), 63 ans, lors d'un interclubs.

7. Commission d'arbitrage

11 candidats ont suivi les 3 soirées de cours théorique. Un exercice pratique sera organisé le 2 novembre pour ceux qui auront réussi l'examen théorique.

La province devra fournir des arbitres lors du critérium des jeunes du 28 octobre 2018 à Louvain la Neuve.

8. Commission de propagande.

Portes ouvertes

13 clubs sont inscrits et 36 nouvelles inscriptions ont été observées.

Circuit Dandoy Sports

Cette organisation rencontre un beau succès cette année. Elle se dispute dans trois locaux au lieu de deux.

Labellisation

La saison qui s'est achevée a vu 12 clubs recevoir la palette d'or pour toute l'AFTT, 9 d'argent et 12 de bronze. La province a reçu 3 palettes en or, 2 en argent et deux en bronze. Pour rappel, l'obtention d'une palette est conditionnée par un score d'au moins 50% en jeunes.

La grille sera revue pour cette saison. Il est regrettable que la nouvelle répartition ne soit pas encore connue alors que la saison est déjà bien avancée et certaines compétitions terminées, notamment en 'jeunes'.

9. **Divers**

- Une offre sera demandée pour la création de fanions lors des compétitions officielles.
- Les statuts de l'ASBL CFPPN seront revus pour tenir compte de certains changements dans sa composition.
- Le secrétaire regrette un manque d'informations venant de l'AFTT. Il est en effet le seul secrétaire francophone à ne pas faire partie de l'instance supérieure. Il est donc tributaire de la bonne volonté de certains à l'informer des nouveautés. Cette situation nuit à son travail alors qu'il est souvent le premier interlocuteur des clubs.

Séance levée à 23H15.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

L. LIESENS